ASSEMBLÉE NATIONALE

La lettre de LOUIS COSYNS

2ER SEMESTRE 2010

Le 40ème anniversaire de la mort du Général de Gaulle fut pour tous les Français un moment émouvant de la vie nationale. S'il est bien un message qu'il nous faut extraire de la pensée gaullienne, c'est bien celui de l'unité et du rassemblement. Ce legs précieux de l'Histoire, c'est aussi une invitation à poursuivre une action efficace au service du pays. C'est pour cela que le remaniement a été placé sous le signe rassurant de la continuité. En la matière, mieux vaut décevoir les spéculations médiatiques que déstabiliser la conduite de l'action engagée. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe gouvernementale, l'année 2011 sera celle d'un tournant pour nos finances publiques, de l'ouverture du chantier de la dépendance et de la réforme de la fiscalité. En effet, le projet de loi de finances pour 2011, adopté le 17 novembre dernier, marque le redressement progressif de nos comptes publics afin de ne pas laisser notre pays s'effondrer sous le poids de ses dettes. Ensuite, après la promulgation du projet de loi de réforme des retraites, une nouvelle étape législative s'ouvrira avec la rédaction puis l'examen d'un projet de loi consacré à la mise en place d'un cinquième risque de protection sociale. Enfin, comme l'a annoncé le Président de la République, notre système fiscal devra être profondément repensé, pour que l'impôt acquitté évolue vers plus de justice et plus de clarté. Sur tous ces sujets, vous pourrez compter sur moi pour porter vos attentes et relayer vos inquiétudes.

Louis COSYNS
Député du Cher
Maire de Dun-sur-Auron

Intervention lors de la discussion du budget 2011

Lors de l'examen des missions budgétaires par l'Assemblée nationale, j'ai souhaité intervenir sur un certain nombre de questions, touchant notamment à la sécurité, à l'agriculture ou aux politiques des territoires. Sensible aux préoccupations qui m'ont été transmises, j'ai publiquement défendu le statut et les missions de nos gendarmes. J'ai également interrogé Monsieur Bruno LE MAIRE sur les nouvelles attributions des Chambres d'agriculture (concernant l'installation des jeunes agriculteurs). Enfin, il m'a semblé indispensable d'alerter Monsieur Michel MERCIER, ancien Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire, sur la précarité en milieu rural et la nécessité d'y maintenir des services publics de qualité.

Le député est intervenu sur les budgets de la sécurité, de l'agriculture et des politiques territoriales

La réforme des collectivités territoriales

Simplifier, adapter, alléger

Après plus d'une année de travaux parlementaires, le projet de loi de réforme des collectivités territoriales a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale.

Pourquoi ce texte ? Tout simplement pour donner à la République décentralisée les moyens de son efficacité. La principale innovation, c'est la création du conseiller territorial qui, à partir de 2014, viendra remplacer les conseillers généraux et les conseillers régionaux. Ce nouvel élu aura une meilleure vision de la complémentarité d'action du département et de la région, il sera mieux ancré et identifié sur son territoire et pourra mener une politique locale mieux coordonnée et donc plus efficiente.

Dans notre département, 25 conseillers territoriaux devront être élus pour siéger à la fois sur les bancs du conseil général et du conseil régional.

Proposition de loi pour faciliter la pratique de la chasse

L'autre sujet sur lequel j'ai souhaité agir : l'extension des modalités de validation du permis de chasser. En effet, il m'a semblé utile de réfléchir à la création d'un permis journalier afin de tenir compte des évolutions récentes des pratiques cynégétiques. Clairement, la proposition de loi que j'ai déposée permet à nos chasseurs de vivre leur passion plus librement, dans un cadre juridique assoupli.

Proposition de loi pour réformer le permis à points

La politique de sécurité routière mise en place a largement démontré son efficacité. Selon un rapport de l'OCDE de septembre 2010, le taux de mortalité sur les routes de notre pays a chuté de 48 % en dix ans ! Si je me félicite de ces bons résultats, je ne me détourne pas pour autant d'un problème récurrent pour tous les conducteurs : le retrait de points sur le permis de conduire. Convaincu que le système du permis à points doit aussi récompenser ceux qui sont responsables, j'ai déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à valoriser l'exemplarité des comportements routiers. Concrètement, elle prévoit que des points puissent être rajoutés si aucune infraction n'est commise durant trois années.

Je suis intervenu pour vous

Prêt à la consommation et surendettement

Bon nombre de nos concitoyens rencontrent des difficultés à rembourser leurs emprunts suite à des accidents de la vie. Dans plusieurs cas, j'ai pu intervenir auprès d'établissements de crédit pour obtenir une réduction des intérêts d'emprunt ou le rachat du crédit, ou auprès d'investisseurs pour le rachat de biens permettant de régler la situation des ménages.

Emploi

J'interviens régulièrement en soutien de candidatures de jeunes gens à un emploi ou à un stage, dans les entreprises ou les administrations.

Litiges avec l'administration

J'interviens très régulièrement auprès des services de la préfecture, ou de Pôle Emploi par exemple pour des litiges dans la constitution ou l'avancement des dossiers personnels des administrés. Je suis parfois amené à saisir le délégué du médiateur de la République ou le médiateur lui-même, lesquels, après étude du dossier, apportent une solution au problème exposé.

La Légion d'Honneur pour Roland Chamiot

Alors que Roland CHAMIOT, suppléant du député, recevait le 21 août dernier à Bourges, les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Louis COSYNS a rendu hommage à "l'authentique serviteur de la démocratie : l'homme de consensus, attentif, réfléchi, respectueux des autres, loyal, et mettant en pratique ses convictions : le sens du devoir, de l'intérêt général".

L'insertion des jeunes dans le Cher : une tendance à l'amélioration

Mobilisé, à l'instar du gouvernement, pour l'insertion des jeunes, le député Louis COSYNS vante régulièrement les mérites de l'Etablissement public d'insertion de la Défense (EPIDE) d'Osmoy, situé sur le territoire de sa circonscription. Annonciateur des internats d'excellence installés au niveau national, l'établissement, qui a reçu à l'automne la visite de Mme le Préfet du Cher, fonctionne cette année avec 120 jeunes âgés de 18 à 25 ans, auxquels il assure, pour plus de la moitié d'entre eux, une insertion professionnelle et/ou sociale.

L'EPIDE d'Osmoy fonctionne cette année avec 120 jeunes de 18 à 25 ans (photo EPIDE)

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'évolution, en données brutes, du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans entre septembre 2009 et septembre 2010 est plutôt à la baisse sur notre territoire: moins 3,6% pour le secteur de Saint Amand, moins 1,5% pour Bourges (Source DIRECCTE).

Le résultat sans doute du Plan national pour l'emploi des jeunes (avec les CAE passerelles et les CIE jeunes) et des fortes incitations en faveur de l'alternance qui doivent se poursuivre jusqu'à fin 2010. Le site internet **www.contrats-alternance.gouv.fr** recense désormais l'ensemble des offres de formation. Ainsi, 1 499 contrats d'apprentissage ont été signés entre juillet 2009 et juin 2010 dans le département, et 277 contrats de professionnalisation jeunes dans la même période (source DIRECCTE).

D'autre part, le député entend encourager le développement du dispositif de service civique, qui permet à des jeunes entre 16 et 25 ans de s'engager dans une structure d'accueil agréée (association et collectivités locales). Plusieurs contrats ont déjà été signés dans le département (cf le Berry Républicain du 29 septembre 2010).

Au milieu des associations

Le monde agricole

En mai, le député s'est rendu à la foire aux moutons de Culan, puis à la foire aux ânes de Lignières. Il a également participé aux comices de Sancergues (14-15 août), de Levet (21-22 août) et de Châteaumeillant (4-5 septembre).

Animations

Louis Cosyns était présent à la fête des flots à Trouy (11 septembre), ainsi qu'à l'inauguration des foires d'Orval (16-24 octobre à St Amand). D'autre part, il a couru avec les scolaires de Dun, aux côtés du marathonien Serge Girard, à l'occasion de son passage dans le département le 12 octobre et a assisté à deux réunions hippiques, au Pôle du cheval et de l'âne de Lignières, le 17 octobre et le 11 novembre pour une course PMU.

Aider les acteurs locaux

Le député a encouragé les sociétaires de l'Amicale du quartier du Val d'Auron, à l'occasion de leur assemblée générale le 1 er octobre, et a inauguré le 10 septembre à Osmoy le foyer médicalisé "la chataigneraie" de l'association Sésame Autisme Cher qui accueille à Moulins sur Yèvre des patients autistes adultes. Par ailleurs, il a proposé de soutenir l'Aide Alimentaire de Saint Amand, dans le cadre de la Réserve parlementaire 2011.

Louis COSYNS s'implique dans l'opération "+ de services au public"

Déclinant les objectifs du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 11 mai dernier, M. Michel MERCIER, alors ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, a signé le 28 septembre un protocole d'accord avec neuf grands opérateurs nationaux de service public : EDF, GDF-Suez, SNCF, La Poste, Pôle Emploi, l'Assurance maladie, la CNAF, la MSA et la CNAV, soutenus par la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Union Nationale des Points Information Médiation Multi Services. Le département a en effet été retenu, pour la région Centre, comme un département pilote en France où vont pouvoir s'expérimenter, pour une première période de 18 mois, des propositions supplémentaires de bouquets d'offres de services accessibles dans des lieux d'accueil uniques, selon des partenariats entre ces opérateurs, les services de l'Etat et les collectivités territoriales volontaires ou leurs groupements. Abondant le soutien des opérateurs, l'Etat participera au financement des projets à hauteur de 15 millions d'euros sur trois ans.

En vue de l'élaboration d'un contrat départemental d'ici mai 2011, qui précisera les engagements de chacun des partenaires, Mme le Préfet a mis en place un comité de pilotage auquel le député Louis COSYNS participe. Ce comité, qui s'est déjà réuni une fois, le 21 octobre, devait se réunir à nouveau le 29 novembre prochain.

Au regard de l'offre existante, l'enjeu de cette réflexion est de déterminer un maillage de l'offre de services sur le département le plus efficace possible pour répondre aux attentes de la population.

Directeur de publication : Louis COSYNS / Conception graphique : Catherine DURAND / Rédaction : Guylaine Desnoix - Jérôme Dupuis - Denis Magnin / Imprimerie Saint-Amandoise / Dépôt légal décembre 2010 N° ISSN 2111-553X

Bureau à l'Assemblée Nationale (75.70)
Casier de la Poste / 126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP / Tél : 01.40.63.75.70 / Fax : 01.40.63.79.38

Permanence du député Louis Cosyns 3, rue Lamarque 18200 St-Amand-Montrond
Tel : 02 48 96 09 44 Fax : 02 48 60 18 95

www.louiscosyns.fr